



UFR DE PHARMACIE

Université Clermont Auvergne

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Année universitaire 2017 - 2018

MASTER

Sciences du Médicament

Conseil de Gestion de l'UFR de Pharmacie : avis favorable le 20 septembre 2017
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 26 septembre 2017

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a faint, circular official stamp.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

COUDERT Pascal, Pascal.COUDERT@uca.fr

Contact en scolarité :

scolarite.licence-master.medpha@udamail.fr

Assiduité aux enseignements

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques (enseignements, projets tutorés et période en entreprise) organisées dans le cadre de la formation est obligatoire.

Au-delà de trois absences non justifiées dans une matière, l'étudiant est déclaré défaillant à la matière ce qui entraîne l'impossibilité de valider l'UE et l'année.

Stages

En M1 : à partir du mois d'avril, stage de 7 semaines minimum

En M2 : à partir du mois de janvier, stage de 5 mois minimum

Des stages complémentaires sont possibles dans les situations fixées par la CFVU du 22 juin 2017 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve de contrôle continu

En cas d'absence justifiée au contrôle continu, une épreuve de substitution (écrite ou orale) est proposée à l'étudiant.

L'absence injustifiée au contrôle continu vaut défaillance de l'étudiant. Dans ce cas le jury ne peut valablement délibérer sur les résultats de l'intéressé qui ne sont pas calculés. Les étudiants défaillants doivent passer la seconde session pour valider la formation.

Accès à la salle d'examen

En cas de retard, l'accès à la salle d'examen est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes qui contiennent les sujets sauf en cas de force majeure justifiée.

La justification est soumise à l'appréciation du surveillant nommé responsable de la salle d'examen. Celui-ci peut permettre l'accès à la salle, au plus tard avant la fin du premier tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun temps supplémentaire de

composition n'est donné au candidat arrivé en retard ; de plus, la mention du retard et de ses circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.

En cas de litige concernant la justification du retard, le Doyen décidera des suites à donner.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans la cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

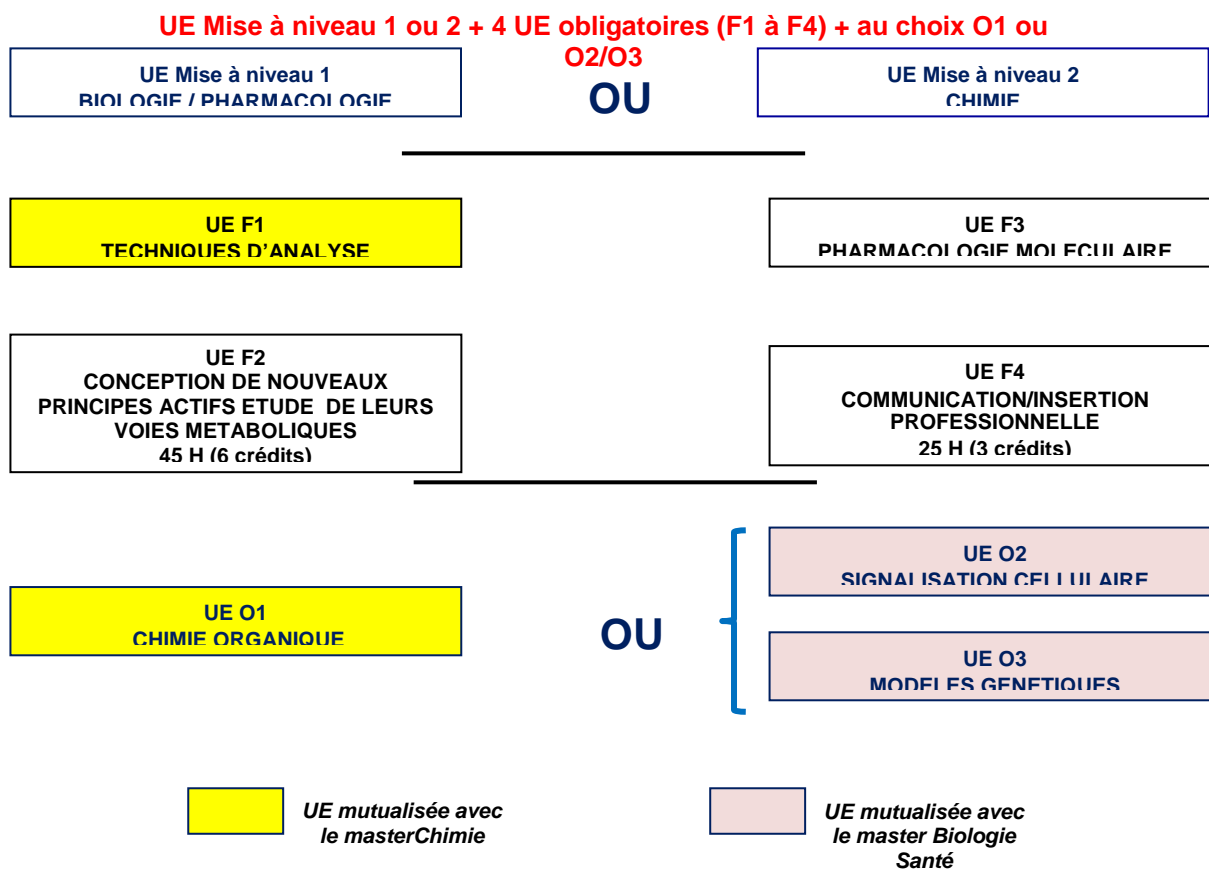
Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

La compensation est organisée entre Unités d'Enseignement d'un même semestre et entre semestres d'une même année d'études, sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pondérées par les coefficients.

Maquettes de la formation :

Tableau 1 : MASTER M1 « SCIENCES DU MEDICAMENT » Semestre S1 (30 crédits)



o

Tableau 2 : MASTER M1 « SCIENCES DU MEDICAMENT » Semestre S2 (30 crédits)

5 UE obligatoires (F5 à F9) + 3 UE (O4 à O13, UE autre master)

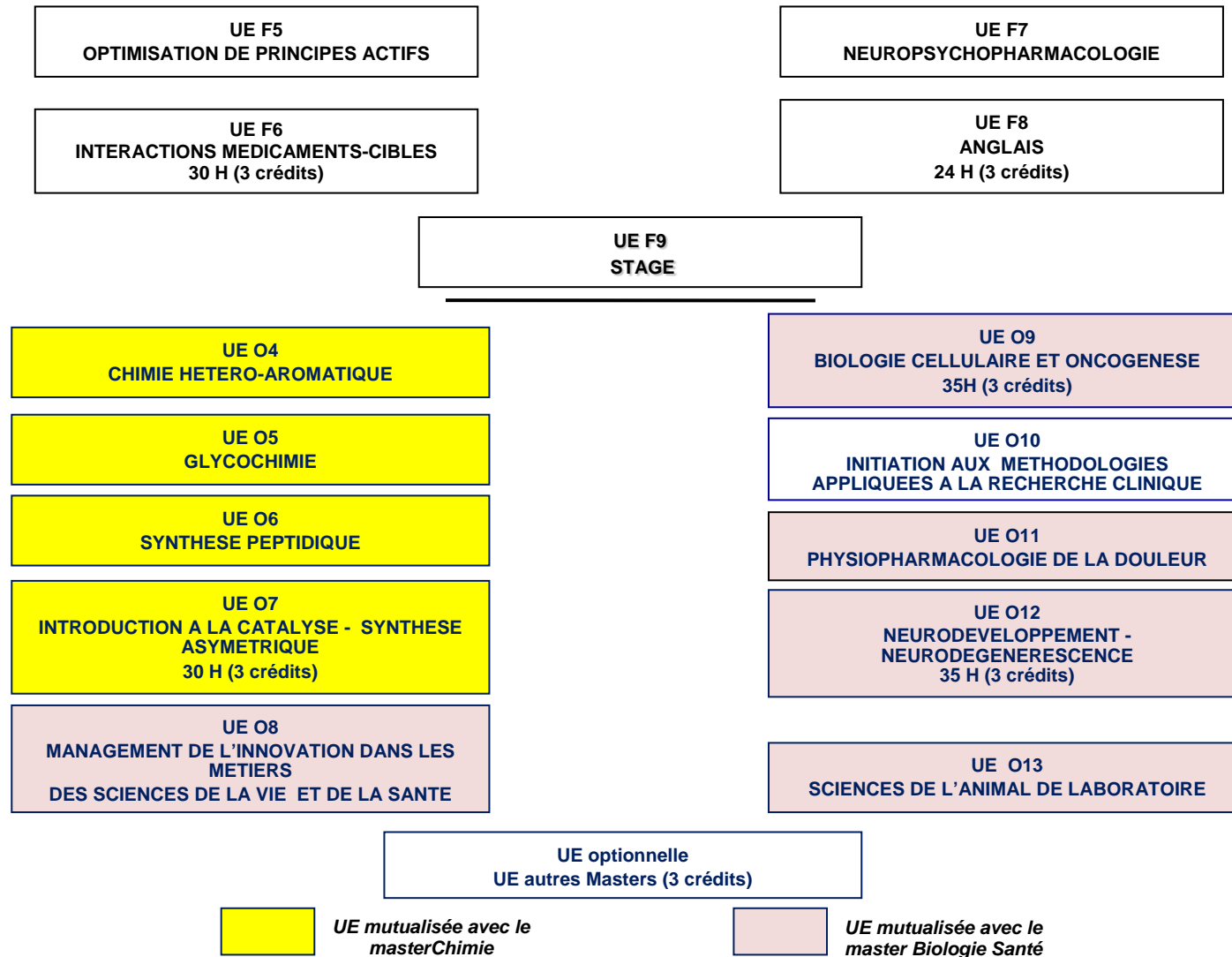
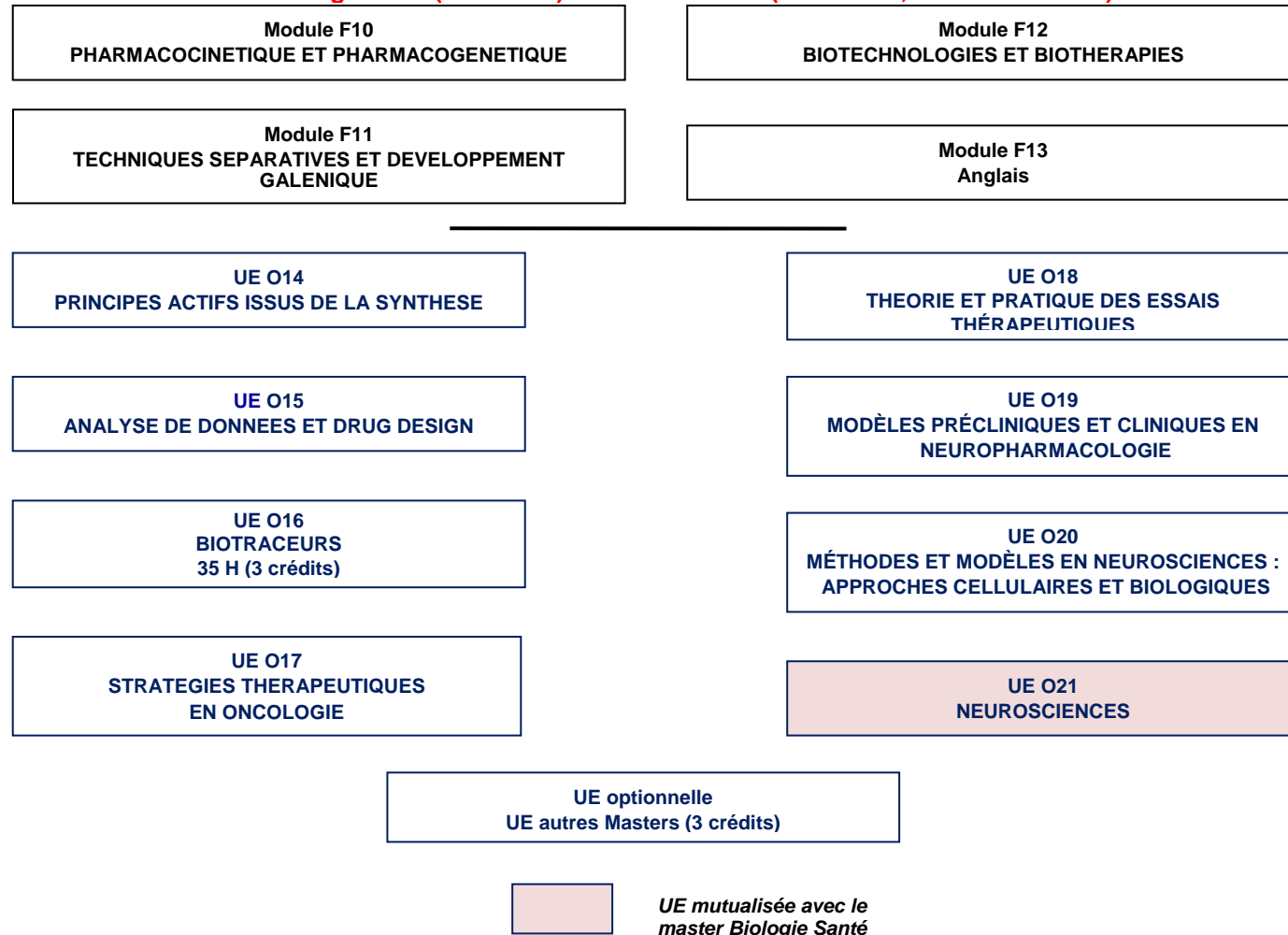


Tableau 3 : MASTER M2 « SCIENCES DU MEDICAMENT » Semestre S3 (30 crédits)

4 UE obligatoires (F10 à F13) + 3 UE au choix (O14 à O21, UE autre master)



**Le M2-S4 correspond à un stage de 5 mois minimum (UE F14 –
30 crédits)**

Master : Sciences du médicament

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Mise à niveau 1 Biologie/pharmacologie	6		CC		2*	O		2	O			O	
UE 2 : Mise à niveau 2 Chimie	6		CC		3*	E		3	O			O	
UE F1 : Techniques d'analyse structurale	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE F2 : Conception de nouveaux principes actifs	6		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE F3 : Pharmacologie moléculaire	6		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE F4 : Communication/Insertion professionnelle	3		CC	50%E 50%O	2*	E+O	1h	2	E+O	1h	1	E	1h
UE O1 : Chimie organique	6		CC+ET	30/70	2*	TP+E	2h	2	TP+E	2h	1	E	2h
UE O2 : Signalisation cellulaire	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE O3 : Modèles génétiques	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

Remarques :

UE : UE mutualisée avec le Master Chimie

UE : UE mutualisée avec le Master Biologie Santé

*le Nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 2

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session					RSE			2 ^{ème} session		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE F5 : Optimisation de principes actifs	6		CC+ET*	25/75	2	TP+E	1h30	2	TP+E	1h30	1	E	1h30
UE F6 : Interactions médicaments-cibles	3		ET		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE F7 : Neuropsychopharmacologie	3		ET		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE F8 : Anglais	3		CC*		2	E+O		2	E+O		2	E+O	
UE F9 : Stage	6					M+S			M+S			M+S	
UE O4 : Chimie hétéro-aromatique	3		CC+ET*	20/80	2	TP+E	1h30	2	TP+E	1h30	1	E	1h30
UE O5 : Glycochimie	3		CC+ET*	25/75	2	TP+E	2h	2	TP+E	2h	1	E	2h
UE O6 : Synthèse peptidique	3		CC*+ET	50/50	2	TP+O+E		2	TP+O+E		1	E	2h
UE O7 : Introduction à la catalyse - Synthèse asymétrique	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE O8 : Management de l'innovation	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE O9 : Biologie cellulaire et oncogénèse	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE O10 : Initiation aux méthodologies appliquées à la recherche clinique	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE O11 : Physiopharmacologie de la douleur	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE O12 : Neurodéveloppement - Neurodégénérescence	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE O13 : Sciences de l'animal de laboratoire	3		CC+ET*	35/65	2	TP+E	2h	2	TP+E	2h	1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

Remarques :

UE : UE mutualisée avec le Master Chimie

UE : UE mutualisée avec le Master Biologie Santé

*Le Nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session				RSE			2 ^{ème} session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE F10 : Pharmacocinétique et pharmacogénétique	6		CC*+ET	25/75	2	TP+E	2h	2	TP+E	2h	1	O+E	2h
UE F11 : Techniques séparatives et développement galénique	6		CC*+ET	35/65	2	TP+O		2	TP+O		1	O	
UE F12 : Biotechnologies et biothérapies	6		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE F13 : Anglais	3		CC*		2	E+O		2	E+O		2	E+O	
UE O14 : Principes actifs issus de la synthèse	3		ET		1	E	2h30	1	E	2h30	1	E	2h30
UE O15 : Analyse de données et drug design	3		CC*			M+O			M+O			O	
UE O16 : Biotraceurs	3		CC*+ET	25/75	2	E	2h	2	E	2h	1	E	2h
UE O17 : Stratégies thérapeutiques en oncologie	3		CC*+ET	25/75	2	E	2h	2	E	2h	1	E	2h
UE O18 : Théorie et pratique des essais thérapeutiques	3		CC*+ET	25/75	2	E	2h	2	E	2h	1	E	2h
UE O19 : Modèles précliniques et cliniques en neuropharmacologie	3		CC*+ET	25/75	2	E	2h	2	E	2h	1	E	2h
UE O20 : Méthodes et modèles en neurosciences	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE O21 : Neurosciences	3		ET		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

Remarques :

UE : UE mutualisée avec le Master Biologie Santé

*le Nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances										
			1 ^{ère} session				RSE			2 ^{ème} session			
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE F14 : Stage	30					M+S			M+S			M+S	

M : mémoire ou rapport ; S : soutenance